

Compte rendu CA du 13 avril 2015

Membres présents :

Membres de droit : Mme GUICQUERO, M. MIGNON, MME BOUSSI-K.

Représentants enseignants et vie scolaire : M. CAUL FUTY, Mme DUVAL, Mme MONTREUIL, Mme ROBINEAU, Mme CANNICIONNI, Mme GALLO, Mme CARRENO

Représentants parents : Mme BARERA, M. BOURSIER, Mme MAGNIER, Mme CHAUVET, M. CHOLLET

Représentant Vie de l'élève : Mme MESKINE

Représentants des élèves : Mlle LIGER, Mlle THIERCELIN, M. FABBRO

Représentants de la mairie : Mme FRANCOIS, Mme BADOUIX

Agent comptable : M. DRESSAYRE

22 présents, 19 votants

Le quorum étant atteint, la séance débute à 18h.

I. Actualités

-Les élèves de 3^{ème} doivent rendre la liste des œuvres choisies pour l'épreuve d'Histoire des arts avant le 4 mai.

-Les épreuves de l'ASSR se dérouleront les 5 et 7 mai 2015 pour les 3^e et les 5^e.

-Le Big Challenge aura lieu le 12 mai (le 11 mai pour les 5^{ème} en sortie à Fontainebleau)

-Date des épreuves communes : 21 mai après-midi et 22 mai toute la journée.

-Date des épreuves d'Histoire des arts : 26 mai

-Les élèves de 5^{ème} bénéficieront, le 28 mai, d'une intervention des pompiers pour apprendre des gestes de premiers secours.

-Date des épreuves communes d'espagnol en 4^{ème} : 1^{er} juin

-Journée portes ouvertes : 20 juin

-Semaine de révisions : du 17 au 23 juin. Mme Guicquéro précise que tout élève perturbant le bon déroulement des révisions sera exclu.

Modification de l'ordre du jour : point 6 : Vote pour le contrat et la convention PEAC

et le point 7 : questions diverses.

II. Compte rendu du CA précédent.

Approuvez-vous le compte rendu du précédent CA ?

Qui est CONTRE : 0

Qui s'abstient : 0

POUR : 19

III. Vote pour l'abrogation du compte financier 2014.

A. Recettes : 596 923,25 €

On note une diminution sur le service général et une augmentation sur les services spéciaux.

Les recettes proviennent principalement du Conseil Général dont les subventions ont été moindres cette année.

B. Dépenses : 608 592,14 €

Le service général est en diminution cette année.

C. Exécution budgétaire :

Résultat négatif : - 6920,15 €

D. Influence sur les réserves :

L'établissement n'ayant pas eu assez de financements pour l'année, il en résulte une baisse des réserves de l'établissement. Le FDR (Fond de Roulement = Réserves disponibles du service général, restauration et valeur des stocks) est de **42887,17 €**. Le FDR est en baisse, ce qui s'explique en partie par un prélèvement effectué sur le budget initial de 2015. Cependant, il reste correct et permet une marge de manœuvre suffisante.

E. Les créances :

On remarque une plus grande difficulté des familles à s'acquitter des factures.

F. Les immobilisations = 4784,74€

Le compte financier de l'exercice 2014 est arrêté en dépenses nettes à 608 592,14 € et en recette nettes à 596 923,25 €. Approuvez-vous le compte financier proposé ?

Qui est CONTRE : 0
Qui s'abstient : 3
POUR : 16

Approuvez-vous la ventilation du résultat proposée aux membres du conseil d'administration ?

Qui est CONTRE : 0
Qui s'abstient : 5
POUR : 14

IV. Date de prélèvement de la demi-pension

3 prélèvements pour le 1^{er} trimestre : 30 octobre 2015, 30 novembre 2015, 31 décembre 2015.

2 prélèvements pour le 2 (29 février et 31 mars 2016).

2 prélèvement pour 3^{ème} trimestre : 30 mai et 15 juillet 2016.

Mme Boussik explique que si le dernier prélèvement est aussi tardif, c'est afin que toutes les régularisations aient pu être faites.

Approuvez-vous la date du prélèvement ?

Qui est CONTRE : 1
Qui s'abstient : 0
POUR : 18

V. Vote pour la modification des actions MSFC

En raison du plan Vigipirate, certaines actions ont dû être annulées. Le budget restant a été ventilé sur les actions suivantes :

- HdA (latinistes) : l'action passe de 60 € à 400 € car elle se fera en car.
- Palais de la découverte : l'action passe de 1740 € à 2185 € car elle se fera en car.
- Voyage à la mer : 357 euros/ famille. 2836 euros sont ajoutés à cette action.

Approuvez-vous la modification des actions « Mieux se former au collège » ?

Qui est CONTRE : 0
Qui s'abstient : 0
POUR : 19

VI. Convention PEAC

Autorisez-vous le chef d'établissement à signer la convention pour les classes à PEAC ?

Qui est CONTRE : 0
Qui s'abstient : 0
POUR : 19

VII. Questions diverses :

-Les parents d'élèves font le bilan des actions qu'ils ont été menées pour aider au financement de la classe de mer :

- Le marché de Noël a permis un bénéfice de 500 €. Ce don est versé au FSE (PEEP).
- Une tombola aura lieu le vendredi 17 avril (FCPE).

-Question de la PEEP : Quel a été le bénéfice des photographies ?

Mme Duval répond que le bénéfice a été approximativement de 2300 euros (à vérifier).

-Motion de la PEEP sur l'attribution des récompenses : l'application stricte de la grille crée un sentiment d'injustice, industrialise et déshumanise le conseil de classe. Les parents s'interrogent sur la validité de certaines moyennes établies à partir d'une seule note et qui viennent parfois compromettre l'attribution d'une récompense. Les parents proposent une nouvelle grille pour l'attribution des récompenses.

Mme Guicquéro explique que les problèmes liés à l'attribution des récompenses et les contestations des familles existaient déjà avant la mise en place de cette grille. Cette dernière a le mérite de la transparence et de la lisibilité. L'équipe de direction et les enseignants s'accordent sur les limites des récompenses et seraient favorables à leur suppression.

Mme Robineau précise, suite à une remarque concernant les moyennes faites à partir d'une note, que la note sur le bulletin en EPS correspond à une évaluation régulière des apprentissages au cours du trimestre. Mme Chauvet répond qu'elle pense plutôt à la moyenne de technologie.

Fin du conseil d'administration à 19h30

La Principale
Gaëlle GUICQUÉRO



La secrétaire de séance
Barbara CARRENO